

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 44

24^e année · mercredi 3 novembre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Samedi, à Genève comme dans d'autres villes de Suisse, des travailleuses et des travailleurs de tous âges et de tous secteurs sont descendus dans la rue pour exiger des hausses de salaires, une revalorisation de leur activité et du respect. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Pour un autre rapport au travail

Sylviane Herranz

Penibilité du travail, salaires de misère, pertes d'acquis, gens qui quittent les métiers les plus durs, dans la construction, la vente, ou encore dans la santé. Relève qui n'est pas assurée. Tous ces éléments étaient au cœur des manifestations qui se sont déroulées dans plusieurs grandes villes de Suisse samedi dernier, à l'appel d'Unia et des autres syndicats. Après de longs mois de pandémie, où les inégalités n'ont cessé de croître, où les conditions de travail se sont détériorées, où le personnel a risqué sa santé pour continuer à soigner, à bâtir, à vendre, où des salariés ont perdu une part importante de leur revenu, ne pouvant plus travailler, les consciences s'éveillent. Le ras-le-bol est tangible. Samedi, des milliers de manifestants ont exprimé leur colère. Colère contre l'irrespect du

patronat, comme de l'Etat pour les soignants, face à leur engagement durant ces longs mois de Covid. Colère face à des employeurs qui refusent des hausses substantielles de salaire permettant non seulement de combler le renchérissement, mais également de vivre mieux. De vivre tout court.

Inégalités salariales entre femmes et hommes, attaques contre les retraites, absence de reconnaissance de ceux qui, chaque jour, forgent la Suisse, étaient aussi au centre des doléances. Le travail doit être reconnu à sa juste valeur. Les richesses doivent cesser de s'accumuler dans les poches de quelques privilégiés. Il est temps de les redistribuer. Il est temps aussi de repenser notre lien avec notre activité professionnelle. Comme le confiait un jeune maçon se rendant à la manifestation, interrogé sur l'avenir: «Il faudrait prendre le temps de se poser, de réfléchir ensemble, et de trouver une bonne réforme de tout, du travail, du rôle de chacun.» Samedi, dans la rue, les gars de la construction, les vendeuses, les nettoyeuses, les sommelières, les horlogères, les infirmières, ont exprimé leur exigence de hausses de salaire pour toutes et tous, mais également cette volonté de freiner la machine, d'arrêter de devoir mettre sa santé en danger pour l'économie et le profit. De pouvoir respirer et avoir une vie digne. Pour eux, pour leurs enfants. Cette volonté d'un autre monde du travail est en train de surgir un peu partout sur la pla-

nète. Aux Etats-Unis, les grèves se multiplient. Les employés n'acceptent plus d'être pressurisés, non respectés. Des millions d'entre eux quittent leur emploi, dans ce que certains nomment «la grande démission». Vingt millions de personnes, dont de très nombreuses travailleuses de la vente, de l'hôtellerie-restauration, des soins à la personne ont donné leur congé depuis ce printemps.

Ce phénomène d'une ampleur sans précédent témoigne lui aussi de cette prise de conscience que, malgré tous les efforts fournis, tous les sacrifices, les salariés restent à la merci d'un patronat pour qui seule compte l'accumulation des bénéfices, même, ou surtout, en temps de crise. Pour les employeurs de partout, augmenter les salaires serait une menace pour les emplois, mettrait un frein à la compétitivité. Or une hausse des rémunérations et des effectifs pour diminuer la pénibilité ne ferait que freiner l'accaparement des richesses par quelques-uns au détriment de l'immense majorité de la population.

Oui, réfléchissons à l'avenir, à notre rapport au travail, au monde à l'heure où notre planète est à la peine, et à la possibilité d'organiser la société sur des bases nouvelles, faites de respect, de reconnaissance et de solidarité. ■

PROFIL



Véronique Emmenegger, des mots contre les maux.

PAGE 2

LOI COVID

Soutien syndical.

PAGE 3

DUMPING SALARIAL

Nespresso interpellé.

PAGE 5

GENÈVE

Non à l'extension des horaires des magasins!

PAGE 9

REDISTRIBUER LES RÔLES

Hypersensibilité et angoisses agissent comme moteur d'écriture de l'auteure franco-suisse Véronique Emmenegger.

Des mots contre les maux, et une bonne dose d'humour en prime

Sonya Mermoud

Sept livres à son actif et nombre de projets en cours: Véronique Emmenegger, 58 ans, ignore le syndrome de la page blanche. Pour cette écrivaine franco-suisse vivant à Lausanne, l'écriture coule comme l'eau dans le ruisseau. Fluide. Impétueuse. Puisant sa source dans la sensibilité à fleur de peau de cette ancienne journaliste en couple et mère de quatre grands enfants. Une écrivaine bousculée par ses angoisses - qu'elle tend à masquer, passant plutôt pour une personne rigolote et légère - et le besoin de se libérer d'une pesanteur ambiguë. «Ecrire, c'est réaménager le passé, l'émulsifier, le remettre droit; c'est redistribuer les rôles, offrir une porte de sortie face à l'état du monde. L'humour aère, rend l'exercice possible, c'est un puissant anxiolytique», précise l'auteure, qui traite de sujets graves, profonds, non sans recourir à un ton caustique agissant comme une soupe. Son inspiration, la passionnée la trouve dans la marge, dans les événements où entrent en jeu l'impuissance, les fractures, l'abandon, la question de l'identité... Avec, à titre d'exemple, des thèmes comme l'adolescence en rupture (*Mille Faust*), la boulimie et l'amour destructeur (*Les Bouches*), une naissance sous X (*Cœurs d'assaut*), la domination dans le couple (*Sorbet d'abysses*)... «Je me sers toujours du prisme de la famille pour explorer un thème de préférence. Cette famille est un prétexte pour observer ce qui se joue à huis clos, à l'intérieur de microcosmes», note Véronique Emmenegger, qui s'est tournée très jeune vers l'écriture, exutoire à un sentiment de révolte face aux injustices sociales dont elle ne s'est jamais départie.

TORDRE LE COU AUX ANGOISSES

«Je suis née indignée. C'est ma nature. On la retrouve dans mes livres», affirme la quinquagénaire qui, enfant déjà, s'interroge sur les disparités entre riches et pauvres et se soucie d'école-gie. «Je sentais les choses. J'ai commencé à écrire des poèmes vers 6, 7 ans, puis, adolescente, des pamphlets. Une manière de gérer mes angoisses au sens

large, d'avancer dans la vie.» Bien que timide, l'écrivaine en herbe accepte de montrer ces écrits à un ami plus âgé qui l'encourage à se lancer dans cette voie. Elle renonce alors à devenir médecin, guère à l'aise avec le monde scolaire - «Je ne tenais pas en place» - et décide d'exploiter «ce don». Un concours de jeunes reporters organisé par *L'Hebdo* qu'elle remporte lui met le pied à l'étrier du journalisme. Un métier qu'elle va exercer en professionnelle pour différents titres romands avant de se consacrer uniquement à ses publications. «Le succès de mon premier livre m'a confortée dans l'évidence que je devais écrire», raconte Véronique Emmenegger qui, fille d'un père alémanique et d'une mère française, pendula souvent entre Paris et la Suisse. «Nous passions nos vacances dans la capitale de l'Hexagone. Je me sens vraiment binationale.» Cette double appartenance ouvre l'écrivaine et romancière à la poésie de la Ville Lumière et à son éventail culturel, mais aussi à une certaine simplicité, à un rapprochement avec la terre du côté de sa famille lucernoise. «Deux richesses conjuguées», sourit Véronique Emmenegger, qui se ressource volontiers dans la nature et les balades sur les hauteurs comme dans la culture. Sans oublier l'amitié, les rencontres et les surprises qu'elle place en tête de liste.

INTÉRÊTS PLURIELS

Si Véronique Emmenegger réfute le terme de «littérature engagée» pour qualifier son travail, elle souligne participer, à son «niveau», à la défense de causes qui lui tiennent à cœur. «Par rapport aux personnes qui mouillent leur chemise, je ne peux pas prétendre à cette terminologie... Mon militantisme reste discret. Je me bats à mon échelle, à travers mes écrits, contre les injustices. Mais au final, nous parvenons tous au même raisonnement: le changement s'impose», indique l'écrivaine, qui n'en fréquente pas moins les manifestations en faveur des réfugiés, des femmes ou encore du climat. Et a réalisé, avec le photographe Pierre-Antoine Grisoni, un ouvrage consacré au quart-monde. Ce travail au long cours l'a conduite à récolter les té-

moignages de quinze familles vivant dans la précarité. «Un univers que je connaissais peu, à l'intersection entre les SDF et les personnes modestes. Des laissés-pour-compte, oubliés de l'histoire sociale, confrontés à une pauvreté invisible.» Aujourd'hui, cette optimiste mélancolique, comme elle se définit elle-même, vient d'achever une pièce de théâtre sur le suicide, mène différents projets avec plusieurs collectifs et consacre une large partie de son temps à la poésie. Un art qu'elle a dans la peau, lui permettant d'explorer toute une gamme d'émotions, le sens profond des sentiments, dans une forme favorisant la recherche de la beauté.

UNE FORME DE RÉCUPÉRATION

«C'est une démarche plus lyrique... et apaisante», confie cette passionnée qui, très imaginative et curieuse, aux envies plurielles, trouve la nécessité de choisir désagréable. «Mon pire cauchemar, c'est l'enfermement à tous points de vue: pensées, actions. Je suis volatile, nombre de choses m'intéressent.» Associant le bonheur à la détente - un état qu'elle expérimente toutefois rarement - Véronique Emmenegger n'en est pas moins heureuse. Et s'entoure de gens relaxes, à défaut de bénéficier de cette qualité dont elle dit raffoler. Sa devise dans l'existence: construire des cabanes avec le bois qu'elle trouve sur

son chemin. Une image pour illustrer sa volonté de faire quelque chose de ce qui arrive. «L'idée est d'assembler les sentiments, les actes négatifs pour parvenir à réaliser un patchwork positif. Une forme de récupération», symbolise la romancière. Une approche que l'on retrouve aussi sous sa plume. «Mes personnages s'en sortent toujours. Sinon, on étouffe. Tous mes livres comportent une touche d'espoir.» Et d'ajouter, en guise de mot de la fin: «Toujours en activité, je ne refroidis jamais.» ■



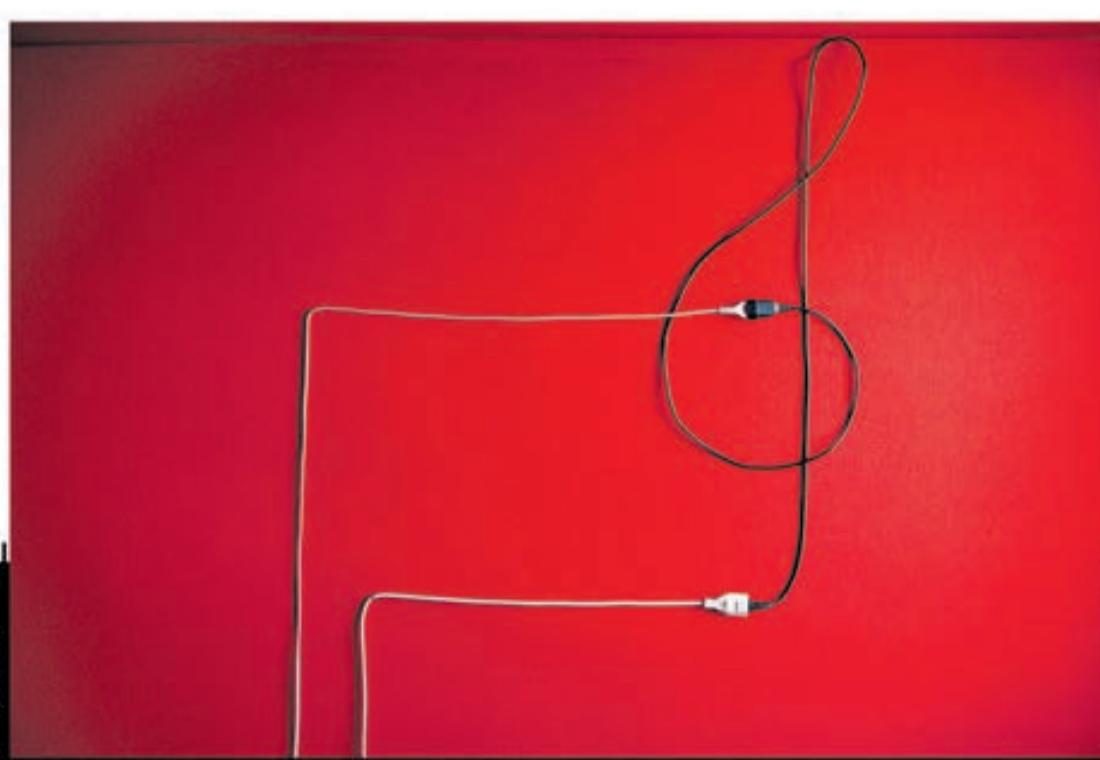
«Je suis née indignée. C'est ma nature. On la retrouve dans mes livres», indique Véronique Emmenegger.

OLIVIER VOGELSONG

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo

Pour relier deux points,
la ligne droite
était
le chemin le plus courbe.



«COMME IL Y A DES RESTRICTIONS, IL FAUT DES AIDES»

L'Union syndicale suisse appelle à voter Oui à la Loi Covid le 28 novembre. Elle se battra aussi pour que les aides financières soient prolongées le temps nécessaire

Sylviane Herranz

Dans trois semaines, le peuple suisse se prononcera sur le référendum contre les modifications de la Loi Covid de mars dernier. Les opposants disent qu'ils attaquent essentiellement le certificat Covid introduit ce printemps dans la loi. Or, d'autres mesures, comme de nouvelles aides pour les cas de rigueur, font partie du lot soumis au vote. Parmi les soutiens financiers, certains sont menacés par le Conseil fédéral lui-même qui a présenté, mercredi dernier, un message en vue de prolonger certaines dispositions. Ces propositions seront débattues au Parlement en décembre. Dans ce contexte, comment se positionne l'Union syndicale suisse (USS) et quel est son mot d'ordre pour la votation? «Le comité de l'USS a voté clairement pour le soutien à la Loi Covid. Essentiellement parce qu'il y a beaucoup d'articles qui sont en jeu dans ces votations, notamment ceux concernant les aides financières pour les branches particulièrement touchées et les travailleuses et les travailleurs à bas salaire, le chômage technique et la prolongation du droit au chômage pour les personnes plus âgées», explique Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de la faîtière syndicale. En cas de Non le 28 novembre, ces dispositions tomberaient, indique-t-elle.

MAUVAIS SIGNAUX

Elle ajoute que de nombreuses autres mesures ne seraient pas mises en danger en cas de refus le 28 novembre. «Mais un Non serait un mauvais signe pour le reste de la loi, comme la meil-

leure protection de la santé sur les lieux de travail, la consultation obligatoire des syndicats et le financement des contrôles Covid par la Suva et les inspecteurs du travail cantonaux.» De plus, certaines dispositions sont limitées à la fin de cette année. Et c'est là que la décision de la semaine dernière du Conseil fédéral entre en jeu, et rend plus difficile le soutien à la Loi Covid, même si l'USS continuera à défendre le Oui. «Cette Loi Covid est une loi urgente, extraordinaire et limitée dans le temps. Nous sommes dans une situation où la pandémie n'est pas tout à fait terminée, et on ne sait s'il y aura une réurgence ou un nouveau variant cet hiver. Le Conseil fédéral a décidé de prolonger certaines dispositions, mais pas toutes. Même si le peuple vote Oui le 28 novembre, le gouvernement souhaite supprimer tout ce qui concerne les allégements en matière de chômage technique ainsi qu'une partie des allocations perte de gain (APG) Corona», précise la syndicaliste. Concrètement, si une personne est en quarantaine parce que son enfant est malade, elle pourra encore bénéficier des APG, par contre, une personne touchée indirectement dans son activité par les restrictions sanitaires, et n'ayant pas de travail pour cette raison, n'y aura plus droit. Cela concerne notamment le milieu des artistes et de la culture. Leur aide de base, soit le chômage technique et les APG pour les indépendants, serait abandonnée. Seule subsistera la possibilité d'une aide sociale pour la culture, ce qui va beaucoup renchérir ce soutien. «Ce n'est pas cohérent», souligne Gabriela Medici.



La faîtière des syndicats s'oppose au référendum contre les modifications de la Loi Covid et appelle à voter Oui le 28 novembre. Elle s'engagera pour la prolongation des soutiens financiers nécessaires en raison des restrictions.

Ces propositions du Conseil fédéral ne risquent-elles pas d'apporter de l'eau au moulin des opposants à la Loi Covid? «Cette position, un mois avant la votation, est dangereuse. Pour l'USS, il n'est pas très compréhensible de dire à la population que l'on a besoin d'un certificat Covid, mais plus d'aides financières. Nous nous battons pour que, tant qu'il existe des restrictions - on voit par exemple l'impact du certificat dans les restaurants où la fréquentation est bien plus basse -, il doit y avoir des aides de la part de l'Etat. Nous disons Oui à la loi, car nous ne voulons pas prendre le risque qu'en cas de reprise de l'épidémie, plus rien ne soit possible. La votation est

un premier pas pour garantir de telles aides. Si le Non l'emporte, le Conseil fédéral ne pourra plus prendre de mesures urgentes sur les dispositions disparues.» Quant à une loi ordinaire pour y suppléer, Gabriela Medici rappelle que cela prendrait énormément de temps, entre procédure de consultation, débats en commissions, aux Chambres et délibéré référendaire. «Une telle loi ne pourrait pas voir le jour avant la fin de 2022, soit trop tard pour beaucoup de travailleurs.»

VACCIN ET CERTIFICAT

La syndicaliste ajoute que l'USS va, au-delà de l'appel à voter Oui à la loi, se battre pour que l'ensemble des dispositi-

tifs d'aide financière se poursuive après la fin de l'année. Quant au certificat Covid? «Nous ne sommes pas des épidémiologistes et n'avons pas pris position sur le certificat. On a suivi ici l'expertise de l'OFSP sans vouloir et ni pouvoir nous exprimer sur ce point. Par contre, nous avons toujours dit que, si des mesures restrictives sont nécessaires, il faut qu'elles soient accompagnées d'aides économiques et de dispositions de protection sur les lieux de travail. Concernant le vaccin, nous y sommes favorables et soutenons la campagne de vaccination, mais il est important que cela reste un choix personnel et libre.» ■

«Le patrimoine d'Unia s'est accru à travers le temps»

Unia a subi les foudres médiatiques en raison de sa fortune, constituée majoritairement de biens immobiliers provenant des syndicats qui l'ont précédé. A quoi servent ces biens? La réponse de Serge Gnos, responsable de la communication

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Le «trésor de guerre» d'Unia a fait parler de lui ces dernières semaines outre-Sarine. Tout est parti d'un article paru le 13 septembre dernier dans le *Tages-Anzeiger*, relatant que le syndicat avait contesté son imposition fiscale en 2018 auprès du Tribunal fédéral. Si la plus haute juridiction du pays a donné raison au syndicat, les comptes d'Unia ont été dévoilés dans le cadre de cette procédure et les journalistes du quotidien zurichois ont pu les consulter. Ils ont été étonnés d'y découvrir un patrimoine de près d'un demi-milliard de francs constitué de biens immobiliers et d'actifs financiers. De quoi alimenter les choux gras de la presse de boulevard. «Les camarades sont de bons capitalistes», a ainsi ironisé le *Blick*, en n'hésitant pas à gonfler la galette d'Unia à un milliard et à tendre la perche aux attaques des représentants de la droite patronale. Des échos de cette fausse polémique sont arrivés jusqu'en Suisse romande, portés par des sites comme *blick.ch* ou *watson.ch*. Le syndicat a choisi de réagir en publiant, le 8 octobre, ses comptes des cinq dernières années. Ils sont consultables sur *unia.ch* (voir ci-dessous). Les fonds propres du syndicat s'élèvent à 457 millions, principalement sous forme de biens immobiliers. Les revenus de cette fortune garantissent l'indépendance de l'organisation et sont intégralement utilisés pour financer les

activités syndicales. Les explications de Serge Gnos, responsable de la communication d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment a été constitué le patrimoine d'Unia?

Le patrimoine d'Unia s'est accru à travers le temps. Les syndicats investissent depuis plus de cent ans dans des logements à coût abordable, soit en soutenant des coopératives, soit en construisant eux-mêmes. Nos organisations antérieures faisaient déjà l'un et l'autre. Aujourd'hui, Unia continue de soutenir des coopératives tout en gérant son parc immobilier qui a augmenté historiquement. Avec la hausse des prix immobiliers, sa valeur s'est accrue au fil du temps. Cette valorisation se retrouve à présent dans notre bilan.

A quoi servent ces fonds? Sont-ils utilisés pour soutenir des luttes?

Unia est le plus grand syndicat du pays. Il est porté par ses membres issus de l'industrie, de la construction et de nombreuses professions des services. 1200 collaboratrices et collaborateurs d'Unia se soucient de leurs préoccupations et de leurs attentes. Ils les conseillent, les soutiennent et les informent sur toutes les questions qui ont un rapport avec le travail, en sept langues. Le syndicat défend ses

membres en cas de conflit individuel au travail ou avec les assurances sociales. Rien que là, les spécialistes d'Unia récupèrent pour eux plus de 10 millions de francs en indemnisations chaque année. Unia les aide aussi à s'organiser collectivement et à se défendre ensemble contre les atteintes à leurs conditions de travail, que ce soit dans les entreprises individuelles, au niveau des branches et en politique. Si nécessaire aussi avec des grèves. Et les grèves, ça coûte cher. Par exemple, pour celle qui a duré un mois chez Swissmetal à Reconvilier en 2006, Unia a déboursé plus d'un million de francs. Par la suite, le propriétaire de Swissmetal Laxey a attaqué Unia en justice pour obtenir 10 millions de dommages et intérêts, heureusement sans succès au final. Mais les poursuites judiciaires coûtant des millions sont un moyen d'intimidation apprécié des employeurs. Un syndicat financièrement faible est donc moins combatif.

Pourquoi ces biens sont-ils aussi gérés par une fondation et pas seulement par le syndicat directement?

La Fondation Unia finance en particulier des prestations d'éducation, de formation, de protection juridique et d'aides d'urgence. Elle se finance essentiellement par le rendement des actifs. Elle soutient par ailleurs la construction de logements à but non lucratif par des prêts et des partici-

pations. Sa forme organisationnelle de fondation garantit de penser et d'agir à long terme, et de faire en sorte qu'Unia dispose de fonds suffisants pour soutenir ses membres à l'avenir.

Est-ce qu'Unia gagne de l'argent avec sa caisse de chômage?

Les syndicats ont fondé les premières caisses de chômage il y a cent ans. Elles ont longtemps été les seules du genre, et elles ont évité beaucoup de détresse et de souffrance pendant les crises économiques. La Suisse n'a instauré une assurance chômage légale qu'en 1977. Le paysage actuel des caisses de chômage est emblématique de cet historique. La caisse Unia demeure la plus grande de Suisse et fait toujours partie des caisses les plus efficaces. Pendant la pandémie, ses collaboratrices et ses collaborateurs ont réalisé des prouesses en continuant d'assurer le versement des indemnités de chômage, à l'heure où les autres caisses atteignaient leurs limites. Nous sommes rémunérés pour ces efforts, comme toutes les autres caisses de chômage, qu'elles soient privées ou publiques. La gestion de la caisse de chômage n'est pas un «business» pour Unia, c'est un service pour les membres et les non-membres.

Si Unia dispose d'autant de moyens, est-ce que les cotisations des membres ne sont pas trop élevées?

Les cotisations sont échelonnes en fonction du salaire. La cotisa-

tion mensuelle moyenne des plus de 180 000 membres est de 30 francs. Les membres d'Unia qui travaillent dans le cadre d'une CCT paient également une contribution à sa mise en œuvre. Comme ils paieraient ainsi deux fois pour l'application de la CCT, une partie de cette somme leur est remboursée par la commission professionnelle paritaire concernée. Le paiement se fait via Unia.

Les membres d'Unia bénéficient d'une protection juridique gratuite en cas de problème au travail. En cas d'arrêt collectif de travail, ils reçoivent des indemnités de grève. Ils peuvent suivre gratuitement des formations continues à l'institut de formation Movendo, ils reçoivent un journal dans la langue de leur région comme *L'Événement syndical*, et ils bénéficient de nombreux rabais (par exemple, des offres de vacances et des chèques Reka). Tous ces avantages sont cofinancés déjà actuellement par le rendement des actifs. ■

Informations complémentaires et comptes 2020 du syndicat sur: unia.ch/fr/actualites/actualites/article/a/18466

Rapports des comptes 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 d'Unia sur: unia.ch/fr/a-notre-sujet/unia-en-chiffres

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180 000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe de La Vallée de Joux comme:

Permanent-e syndical-e Secteur Industrie à 80% - 100%

Ce que vous faites bouger

Vous mettez des salarié-e-s de l'industrie, en particulier de l'horlogerie, en capacité de s'engager pour leurs intérêts. Pour ce faire, vous collaborez étroitement avec différentes personnes, vous développez avec elles des stratégies et vous les aidez à déployer leur pouvoir d'action. Ensemble, vous obtenez de meilleures conditions de travail dans l'entreprise ou dans toute la branche.

Vos tâches:

- Créer et soutenir des réseaux de militant-e-s, principalement dans la branche horlogère
- Tisser des contacts avec des salarié-e-s et des commissions du personnel
- Recruter des membres
- Elaborer et mettre en œuvre des campagnes syndicales
- Contrôle et application des CCT
- Négocier des conditions de travail avec les parties patronales
- Assumer des permanences syndicales
- Accompagner/représenter nos membres auprès des employeurs ou aux tribunaux des Prud'hommes

Ce que vous apportez:

- Expérience professionnelle dans une branche de l'industrie ou intérêt marqué pour le secteur
- Connaissance des activités politiques ou sociales – dans le Jura-Nord vaudois
- Permis de conduire de catégorie B
- Capacité à s'entretenir avec des personnes de milieux très différents
- Esprit d'initiative, vous êtes une personnalité investie imaginative et responsable avec de la force de persuasion
- Capacité de travailler de manière autonome tout en étant à l'aise dans une équipe
- Excellentes connaissances du français (parlé-écrit).
- Excellentes connaissances des outils informatiques tels que: MS Office

Ce que nous vous offrons:

Unia vous garantit des conditions de travail modernes. Avec la semaine de 40 heures, au moins 5 semaines de vacances et un salaire équitable, ainsi que des congés parentaux intéressants. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend, avec des hiérarchies plates.

Lieu de travail: Le Sentier
Entrée en fonction: de suite

Intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet avec la mention: «Référence: SeSy Industrie – Vallée de Joux».

Délai: 30 novembre.

Dossier à envoyer:

Par e-mail: emploi.vd@unia.ch
Par courrier: Syndicat Unia, Département RH,
place de la Riponne 4, cp 7667, 1002 Lausanne.

Ensemble
pour de bonnes conditions de travail

UNIA

Employé-e dans l'industrie, que pensez-vous du télétravail ?

Pour une meilleure protection et plus de droits, donnez-nous votre avis!

Avec vous, Unia veut renforcer l'encadrement du télétravail dans les CCT de l'industrie.

Ensemble, nous sommes fort-e-s!



Sondage sur unia.ch/teletravail-industrie
jusqu'au 31.12.21



UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 64
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "lots graphiques"

Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont

Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale?
ABONNEZ-VOUS

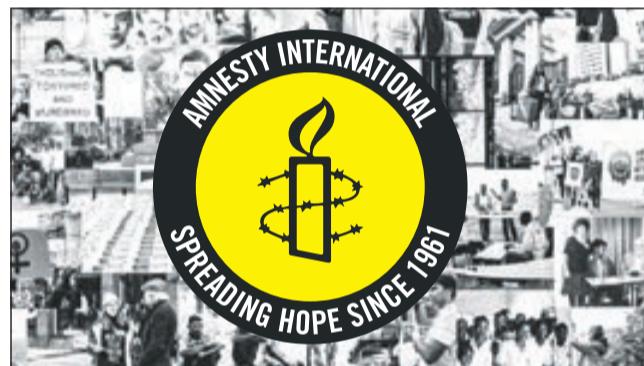
L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60



Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais:

Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes.
Vous aussi, soyez de la partie!

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR
avec l'app TWINT

Entrer le montant
et confirmer le don



JURA SOIRÉE SUR L'INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS

Mercredi 10 novembre 2021 à 20h à la salle de la chapelle au lycée cantonal à Porrentruy

La Fédération d'Ajoie du Parti socialiste jurassien organise une soirée-débats consacrée à l'**Initiative sur les soins infirmiers** soumise au vote le 28 novembre.

Seront notamment présents:

Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux Etats, PS

Claudia Cattelani, Secrétaire syndicale secteur des soins, Unia Transjurane

Thomas Sauvain, Secrétaire régional SSP Jura

Anne Guyot, Présidente de l'ASI

Anne-Françoise Loup, Directrice du Domaine Santé, Haute Ecole Arc Santé

SGB|USS

OUI
à l'initiative
pour les soins infirmiers

De bonnes conditions de travail pour des soins de qualité

Oui à l'initiative sur les soins infirmiers le 28 novembre

NESPRESSO INTERPELLÉ POUR METTRE FIN AU DUMPING SALARIAL

Des ouvrières sous-payées emballent des produits du géant du café à Châtel-Saint-Denis. Elles ont manifesté à Lausanne avec Unia pour exiger que les sous-traitants de la multinationale respectent les salaires d'usage

Sylviane Herranz

«Nespresso: trop ristretto avec les salaires des sous-traitants!» «Sous-payés pour du café, c'est assez!» «Stop au dumping salarial!» Une vingtaine d'ouvrières temporaires, travaillant chez Marvinpac SA, une société d'emballage de Châtel-Saint-Denis, et sous contrat avec l'entreprise Kelly Services SA de Vevey, ont exprimé leur colère le samedi 23 octobre, en fin de matinée, devant la boutique Nespresso de la place Saint-François à Lausanne. Soutenues par le syndicat Unia, elles exigent depuis juin d'être payées au salaire d'usage, comme le prévoit la CCT de location de services. Leur salaire était jusque-là de 14,45 francs l'heure, auxquels s'ajoute une prime d'équipe de 2,50 francs. Or, celui pratiqué dans la branche est bien plus élevé. Il se situe aux alentours de 22 à 26 francs, se-

lon l'âge et l'ancienneté. Les ouvrières réclament aussi un rattrapage de leurs rémunérations qui, pour l'ensemble du personnel concerné, se monte à près de 420 000 francs. «Cela représente 44 minutes de production de capsules Nespresso en part de chiffre d'affaires. Une somme ridicule», souligne Noé Pellet, responsable de l'industrie à Unia Vaud. «Nous avons remis une lettre à la gérante de la boutique Nespresso demandant que la multinationale assume sa responsabilité sociale et s'assure que les sous-traitants avec lesquels elle travaille paient des salaires corrects et soldent enfin les arriérés», indique-t-il.

Après l'action devant Nespresso, les ouvrières et les syndicalistes ont défilé à travers le marché jusqu'à la place de la Riponne, en passant devant certaines enseignes, telles que Starbucks et le Bon Génie, qui utilisent ou vendent des produits emballés par les ouvrières

de Châtel-Saint-Denis. Outre les capsules de café, Marvinpac conditionne d'autres produits, par exemple les cosmétiques des maisons de luxe Valmont et La Prairie.

Les travailleuses et Unia avaient déjà protesté début juillet (voir L'ES du 7 juillet) face aux bureaux de l'entre-



En colère face au salaire de misère qu'elles perçoivent, des ouvrières temporaires actives chez Marvinpac et contractées par Kelly Services SA ont protesté il y a dix jours devant la boutique Nespresso de la place Saint-François à Lausanne.



Une lettre appelant la multinationale à assumer sa responsabilité sociale a été remise à la gérante.

prise temporaire Kelly Services à Vevey. Par leur nouvelle action, elles espéraient débloquer le dossier alors que les discussions qui avaient été entamées cet été avec l'entreprise d'emballage et Kelly Services n'ont pas abouti. Unia avait formulé une proposition pour régler la situation, mais les deux sous-traitants l'ont rejetée. Juste avant l'action du 28 octobre, le syndicat apprenait que Marvinpac et Kelly Services avaient informé le personnel temporaire que le salaire de base serait aug-

menté de 1,50 franc brut l'heure, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre, et que la prime d'équipe y serait intégrée dès janvier. Une adaptation qui reste largement insuffisante, indique Unia. Le syndicat informe également avoir saisi le Service de l'emploi de l'Etat de Vaud en raison d'un licenciement collectif qui ne respecte pas les obligations légales de consultation. Kelly Services procéderait en effet à des licenciements perlés du personnel travaillant pour Marvinpac. ■

Mépris du droit

La medtech américaine Stryker a décidé de fermer en 2023 son site de La Chaux-de-Fonds. Unia dénonce un non-respect des droits de la centaine de salariés concernés

Sonya Mermoud

«On a assisté à une procédure de consultation alibi. L'entreprise a refusé de prolonger le délai pour permettre aux travailleurs de proposer des alternatives aux licenciements ou de limiter la perte d'emplois. Elle ne leur a pas davantage donné les informations économiques ou financières préalables nécessaires à cette démarche», dénonce Derya Dursun, secrétaire syndicale d'Unia, soulignant une précipitation que rien ne justifiait, la fermeture étant envisagée en 2023. Et au regard de l'ampleur de son impact qui, outre la centaine de collaborateurs, se répercute sur les 20 à 40 temporaires œuvrant encore pour Stryker Spine Sàrl. Tout est allé en effet très vite dans cette affaire. Le 5 octobre, les employés ont été informés de la décision du groupe américain Stryker, spécialisé dans la fabrication d'implants orthopédiques, de mettre un terme à la production de son site de La Chaux-de-Fonds. Les salariés ont appris la nouvelle lors d'une série de réunions «express» de quinze minutes. «La forme pose problème. Tout a été liquidé très vite. Les employés n'ont pas pu s'organiser, poser de questions - hormis via la mise à disposition d'un outil informatique - obtenir les données utiles à la procédure, etc.», s'indigne la syndicaliste. La période de consultation a couru sur dix jours ouvrables, le minimum requis par le Code des obligations, soit jusqu'au 19 octobre. La direction du site n'est pas entrée en matière sur la demande d'Unia de prolonger le délai bien que, en raison des vacances scolaires, de nombreuses personnes étaient absentes. Elle a également refusé de rencontrer le syndicat. «En agissant de la sorte, l'entreprise a démontré que tout cela était une mauvaise farce menée sur le dos des employés... Les conditions pour une consultation adéquate n'ont pas été respectées.» Les autorités cantonales n'ont pas non plus été tenues au

courant des projets du groupe. En revanche, la société des Montagnes neuchâteloises avait déjà mis sur la table, dès le début du processus, un package de départ unilatéral soumis au personnel.

DANGERS POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

«Une nouvelle fois, une entreprise bâillonnes les travailleurs avec un package financier, obstacle à la mobilisation, qui n'est absolument pas à la hauteur de ses moyens même si ce dernier, depuis sa première mouture, a été amélioré», commente la syndicaliste, soulignant que les salariés ont dès lors préféré se concentrer sur l'octroi de ces indemnités, misant aussi sur un arrangement plus favorable, et se montrant déjà résignés à perdre leur poste. «A aucun moment Stryker Spine n'a souhaité collaborer. Il s'agit d'un manque de respect de ses collaborateurs et de ses collaboratrices. Les entreprises issues de groupes venant d'outre-Atlantique, qui viennent s'implanter dans notre région pour le cadre global qui leur est offert, sont motivées par la volonté de profit, mais méprisent le droit», insiste Derya Dursun, attirant encore l'attention sur les dangers pesant sur l'ensemble des travailleurs si ce type de pratique perdure. «Nous dénonçons ce genre de procédés qui deviennent propres aux entreprises de la medtech et qui enlèvent tout sens à la procédure de consultation. Nous encourageons l'ensemble des travailleurs à s'emparer des enjeux politiques et sociaux de cette procédure et à exiger le respect absolu des règles de protection de leurs droits.» Un précédent avait déjà eu lieu en février dernier dans le canton avec Johnson & Johnson annonçant lui aussi la suppression de 320 postes de travail dans un délai de 12 à 26 mois. Unia était alors intervenu pour réclamer une prolongation de la procédure de consultation sans avoir pu participer aux négociations. ■

POING LEVÉ

AGIR, POINT BARRE!

Par Sonya Mermoud

Grand-messe pour l'environnement en cours. La COP26 est réunie à Glasgow, en Ecosse, jusqu'au 12 novembre. Dans les salons feutrés où se côtoient les puissants de la planète - chefs d'Etat, représentants de la finance, de sociétés, investisseurs, etc. - entre petits fours, déclarations officielles, discussions informelles et manigances de couloir, une nouvelle partie se joue sur l'avenir de la Terre. Une manche où il est question de maintenir le réchauffement climatique clairement en dessous de 2 degrés. Un objectif déjà poursuivi lors de précédentes conférences avec le succès que l'on connaît - les plans pour l'atteindre sont largement insuffisants - et des prévisions annonçant, d'ici à la fin du siècle, sans changement drastique de cap, une augmentation de plus de 2,7 degrés. Affolant, certes, mais visiblement pas encore assez pour générer des mesures contraignantes. Les nations les plus riches continuent à avancer ou à reculer leurs pions sans jamais perdre de vue leurs intérêts. Et misant aussi leurs droits de polluer avec l'achat de permis de compensation aux pays du Sud.

Les manifestations se succèdent. A la veille du grand rassemblement climatique, une nouvelle journée internationale de mobilisation a fédéré d'innombrables manifestants. Quelque 10 000 personnes se sont donné rendez-vous le 22 octobre à Berne, martelant inlassablement leurs légitimes revendications. Comme des mantras qui, à force, se diluent dans la répétition et exacerbent un sentiment d'impuissance et de colère face à l'inaction des instances dirigeantes. Sans entamer pour autant la volonté de lutte. Bien que freinés par la pandémie, la large fronde écologiste et les mouvements alternatifs n'ont rien perdu de leur vitalité. De leur capacité d'aiguillon. Mais leur marge de manœuvre, même avec de meilleurs relais politiques, reste pour le moins faible. Et ce en dépit des alertes des scientifiques, qui ne cessent de monter en puissance, et de leur ancrage dans la réalité.

Espoir tenu. Sécheresses, inondations, incendies... les épisodes de plus en plus fréquents d'un climat qui s'affole ont émaillé l'actualité. Les concentrations de gaz à effet de serre ont, l'an dernier, atteint des niveaux record. Les risques identifiés dans les rapports successifs de l'ONU évoquant mort, désolation, pauvreté accrue, insécurité alimentaire, réfugiés climatiques... laissent entrevoir un avenir de plus en plus plombé. La poursuite de la perte de la biodiversité menace directement notre survie. Mais alors que la Terre brûle, on continue de balancer quelques seaux d'eau. De prendre des mesures. Au regard de l'urgence, l'espérance reste plus que tenu face aux déclarations d'intention des grands de ce monde, peinant à se matérialiser. Du côté des entreprises, prétendument conscientes de l'inévitable transition écologique, on joue la montre, le greenwashing, la duplicité. Faut-il aujourd'hui encore le répéter: le modèle capitaliste, la course effrénée aux profits, le maintien de la croissance à tout prix exacerbent la crise écologique. L'égoïsme, les visions à court terme, le mépris du vivant renforcent des processus chaque jour plus irréversibles. En l'absence d'actes forts négociés à la COP26, une issue qu'on peut, hélas!, craindre, notre fin se précipite... ■

«À NOTRE TOUR MAINTENANT!»

Plus de 12 500 personnes ont participé samedi dernier à des manifestations interprofessionnelles à Genève, Berne, Olten, Zurich et Bellinzone. L'augmentation des salaires au cœur des revendications

Sonya Mermoud

«La crise du Covid-19 ne doit pas servir de prétexte pour encore augmenter les profits et creuser davantage les inégalités. Il faut maintenant un profond changement politique pour plus de justice sociale», a déclaré Vania Alleva, présidente d'Unia, dans un communiqué publié à l'issue des manifestations interprofessionnelles qui se sont déroulées le 30 octobre dernier à Genève, Berne, Olten, Zurich et Bellinzone. Une mobilisation rassemblant plus de 12 500 personnes. Les travailleurs et travailleuses actifs dans les domaines du bâtiment, de la santé, de la vente, du nettoyage ou encore de la logistique ont fait entendre leur voix réclamant une amélioration substantielle des salaires et des conditions d'emploi. Unis sous le slogan «À notre tour maintenant! Salaire. Respect. Solidarité», ils ont demandé que les efforts effectués durant la pandémie soient reconnus. Et rappelé à quel point la société dépendait des métiers des services mal payés. Pas de travail à distance pour ces catégories de salariés qui ont continué d'œuvrer d'arrache-pied, en première ligne, sans que leur situation n'ait, après les applaudissements pour certains, engendré de progrès.

STRESS ET PROBLÈMES DE RELÈVE
«Stress et sous-effectifs chroniques, refus du patronat de signer des conventions collectives de travail (CCT), bas salaires et surcharge de travail sont la norme pour le personnel – dont une majorité de femmes – occupé dans les métiers des soins, de la vente ou de la logistique. Dans la construction, les problèmes de relèvement et de stress augmentent dans des proportions encore jamais vues», a dénoncé Unia notant au passage que si nombre d'employés peinent à boucler les fins de mois, l'industrie pharmaceutique, les commerces, les sociétés actives dans la logistique ont profité de la crise. ■



Les revendications des salariés et des salariés de toute la Suisse romande ont résonné dans les rues de Genève et sur le pont du Mont-Blanc durant tout l'après-midi. Si les travailleurs de la construction étaient en nombre, le personnel du tertiaire était aussi bien représenté.

«Le moment est venu de redistribuer la richesse»

Samedi, à Genève, le mythique pont du Mont-Blanc des maçons est devenu celui des salariés de tous les secteurs

Sylviane Herranz

«Pas de reprise sans nous!» Samedi dernier à Genève, plus de 3500 travailleuses et travailleurs se sont rassemblés derrière ce mot d'ordre. Occupant les rues de Genève durant près de quatre heures, dans un long et bruyant cortège revendicatif. Sifflets, tambours, fanfare venue de Monthey, slogans et reprise en cœur du «Bella Ciao» des partisans italiens ou du «On est là» des Gilets jaunes, la manifestation pour des hausses de salaire et le respect du personnel a marqué les esprits. Les doléances étaient nombreuses. Parmi les manifestants, beaucoup de maçons et de travailleurs du second œuvre ou de l'artisanat, mais aussi des employés et employées de la vente, du nettoyage, de l'hôtellerie-restauration, ainsi que de l'industrie, venus de tous les cantons romands à l'appel d'Unia. Les autres syndicats, Syna et le Sit s'étaient aussi associés à cette mobilisation interpellant le patronat de toutes les branches, ainsi que les élus qui s'apprêtent à augmenter l'âge de la retraite des femmes.

IL Y A UN MANQUE DE RESPECT TOTAL POUR VOTRE TRAVAIL

Au cœur du cortège, arrivé au milieu du pont, Nico Lutz du comité directeur d'Unia a invité les entreprises, qui ont beaucoup gagné durant la dernière période, à reconnaître l'énorme travail fourni par les travailleurs en valorisant les salaires de toutes et de tous. «Dans la construction, la conjoncture est très bonne. On n'a jamais vu autant de grèves, les commandes battent des records et il y a de moins en moins de personnes pour faire le travail. Les rythmes explosent, le stress aussi. Et que disent les entrepreneurs? Ils ne voient aucune raison d'augmenter les salaires! Il y a un manque de respect total pour le travail que vous faites tous les jours», s'est-il exclamé, déclenchant une salve de coups de sifflets et de cris exprimant la colère des maçons présents. «Nous voulons travailler pour vivre, pas seulement vivre pour travailler et donner plus d'argent aux patrons», a-t-il poursuivi évoquant le renouvellement de la Convention nationale l'année prochaine. «Ça ne va pas être facile, mais on va se battre et on peut ga-

gner ensemble. Aujourd'hui est un commencement. Tous unis, on gagnera!» Des syndicalistes et des salariés du second œuvre et de l'artisanat ont fait état des difficultés de leurs conditions de travail, sans respect. Aujourd'hui, c'est le premier jour d'une grande lutte. Si nous ne sommes pas entendus, si nous ne sommes pas respectés, on va continuer, on ira jusqu'à la grève si besoin!» Avant que le cortège ne reprenne son cours, Pierre-Yves Mallard, président de l'Union syndicale suisse, a salué le mouvement en cours: «Le monde du travail est dans la rue partout en Suisse. Cela fait un an et demi que la crise a commencé. Dans cette situation, certains ont continué de défendre leurs intérêts, leur fortune. Si on ne se mobilise pas, c'est le monde du travail qui va payer la crise. C'est important de montrer qu'il est là, que grâce à lui, la société tourne, que c'est lui qui produit les richesses.» ■

Les chantiers ont continué. Si maintenant il y a une reprise, elle ne doit pas se faire sans nous, sans augmentation de salaires, sans bonnes conditions de travail, sans respect. Aujourd'hui, c'est le premier jour d'une grande lutte. Si nous ne sommes pas entendus, si nous ne sommes pas respectés, on va continuer, on ira jusqu'à la grève si besoin!» Avant que le cortège ne reprenne son cours, Pierre-Yves Mallard, président de l'Union syndicale suisse, a salué le mouvement en cours: «Le monde du travail est dans la rue partout en Suisse. Cela fait un an et demi que la crise a commencé. Dans cette situation, certains ont continué de défendre leurs intérêts, leur fortune. Si on ne se mobilise pas, c'est le monde du travail qui va payer la crise. C'est important de montrer qu'il est là, que grâce à lui, la société tourne, que c'est lui qui produit les richesses.» ■

JUSQU'À LA GRÈVE S'IL LE FAUT

Une exigence affirmée également par Anna Gabriel, secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève qui a averti: «On va lancer un message très clair: on a été licenciés, on a vu nos revenus diminuer, on a aussi été en première ligne, dans la vente, le nettoyage, et



Des milliers d'infirmières et de membres du personnel soignant ont afflué samedi dans les rues de Berne pour exiger de meilleures conditions de travail et de la reconnaissance.

TÉMOIGNAGES

Pourquoi sont-ils venus à Genève, quelles sont leurs conditions de travail, leurs revendications? La parole à quelques manifestants

JOAQUIM, 58 ANS, MACON, CLARENS

«Je suis là pour que nos salaires soient augmentés. Nous n'avons rien eu l'année passée et le travail est de plus en plus dur. Dans deux ans, je serai à la retraite, mais je lutte aussi pour les autres. C'est de pire en pire sur les chantiers. Il y a toujours cette pression des délais, il faut finir avant de commencer! Les jeunes partent à peine leur apprentissage terminé, le travail est très difficile, sous la neige, la pluie. Ils s'en vont vers des métiers moins pénibles, dans le sanitaire ou la sécurité par exemple. Il faut continuer à se mobiliser, les patrons ne vont pas laisser tomber, notamment sur la retraite anticipée.»

DAVID, 25 ANS, MACON, MONTREUX

«Nous devons nous battre pour tout en général, pour nos salaires et pour garder les acquis que les anciens ont obtenus. Les conditions de travail doivent s'améliorer. La pression est dure. Certains se font hurler dessus par des supérieurs qui ne connaissent pas bien le métier, ou qui organisent mal les choses. Les patrons ne veulent pas donner un centime, ils aimeraient même nous retirer des choses, alors que nous avons travaillé sans relâche, même avec le Covid. Nous demandons 100 francs de plus, et le quart d'heure de pause de 9h payé. Ce serait un geste de remerciement pour les efforts fournis, mais ce n'est pas suffisant car tout augmente.»

JEAN-Louis, PRÉSIDENT DES PAYASISTES D'UNIA VAUD, BLONAY

«Il est important d'engager pour défendre les avantages que l'on a obtenu en se battant depuis 20 ans. Lors des dernières discussions avec les patrons, ils voulaient augmenter le temps de travail, ou supprimer des vacances pour compenser les travaux soi-disant perdus à cause du Covid. Mais dans mon entreprise, nous n'avons jamais cessé le travail. Nous avons réussi à prolonger la CCT. Nous nous battons pour des hausses de salaire, mais aussi pour la prétention à 62 ans. Nous devons encore tout mettre en place à ce sujet, le Covid est venu freiner les choses.»

ADELAÏDE, VENDEUSE, MONTHEY

«C'est très important pour moi d'être là. Même s'il ne me reste que deux ans à travailler, j'ai trois enfants et une petite-fille de 15 ans bientôt dans la vie active. C'est pour eux que je me bats, pour que le monde s'améliore, pour qu'il y ait un bel avenir pour le monde du travail, social et économique. Dans le magasin de chaussures où je travaille, les conditions étaient devenues très difficiles. Les gens viennent, regardent mais n'achètent pas. Ils commandent ensuite en ligne. Comme vendeuse auxiliaire, je fais aujourd'hui 5 à 6 heures par semaine, 40 heures environ par mois contre 120 auparavant. Mon salaire? 20,80 francs de l'heure. Une misère!»

OLIVIER, MENUISIER CHARPENTIER, MOUTIER

«C'est le moment que les patrons se posent des questions sur les conditions de travail. Pendant le Covid, les conditions d'hygiène sur les chantiers étaient déplorables, c'était impossible de respecter la distanciation sociale. En matière de salaire, j'ai la chance de vivre dans une région où les prix sont plus bas. On souffre moins que dans le canton de Vaud ou à Genève. Les conditions dans la menuiserie se dégradent. Les charges sont souvent plus lourdes que les maçons. On doit par exemple transporter des fenêtres à triple vitrage sans moyens de levage adéquats. Sur une journée, on peut porter jusqu'à une tonne! Et cela fait 10 ans que l'on n'a plus eu de vraies augmentations de salaire. Si on continue comme ça, il n'y aura plus personne pour bosser dans le bâtiment. Cela fait environ 30 ans que je suis syndiqué. J'ai toujours l'espérance que les choses changent, deviennent un peu plus humaines, qu'on ne nous prenne plus pour des objets.»

LAURA*, HORLOGÈRE, LA CHAUZ-DE-FONDS

«Je suis ici pour obtenir un meilleur salaire. Pour l'année prochaine, rien n'a été annoncé. Rien de rien. On doit seulement travailler... Mon salaire? Je n'ai pas le droit de le dire, mais je peux affirmer que nous avons besoin d'un salaire adéquat, pas seulement d'une adaptation du coût de la vie. Dans mon entreprise, nous, les femmes, nous gagnons 20 francs de moins que les hommes pour exactement le même travail! On nous dit que les hommes doivent maintenant la famille, mais nous aussi, nous avons une famille à entretenir!»

CARLOS, 56 ANS, OPÉRATEUR LASER, PRÉSIDENT D'UNIA FRIBOURG, ESTAVAYER

«Si on ne fait pas bouger la société, personne ne va rien changer, surtout si les patrons ne sont pas les seuls. Les manifestations sont la chose la plus pure qui soit. Sans manifestation, rien ne bouge. Les politiciens sont là pour soutenir le pouvoir économique pas celui des travailleurs. Ce qu'il faut, c'est un 13^e salaire pour tout le monde. C'est une honte qu'ici, dans une ville qui nage dans l'or, les ouvriers n'aient rien. Après ma formation, j'ai travaillé 2 ans et 3 mois, avec six contrats de stage à 1000 francs par mois, au lieu de 3800 francs comme le prévoit la CCT. J'ai été licencié car j'ai osé réclamer mes salaires impayés. Un montant de 42 000 francs qui m'a été volé. C'est une honte. Le système de formation aussi. Les apprentis ont 300 francs par mois, ils sont treize fois moins que cher qu'un employé.» ■

* Prénom d'emprunt.

Propos recueillis par Sylviane Herranz.

ASSEMBLÉE Pour la revalorisation du travail des électros vaudois

Malgré les améliorations substantielles obtenues lors du dernier renouvellement de la Conven-



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

tion collective nationale de travail (CCT) (hausse de 100 francs des salaires, jusqu'à 550 francs en plus sur les salaires minimums ou encore 13^e salaire pour les apprentis), de nombreux électros continuent de quitter la branche en cours de carrière alors que les apprentis viennent à manquer. Pourquoi? Comment y remédier? La Conférence de branche nationale d'Unia a décidé de lancer une enquête dans toute la Suisse l'année prochaine pour le savoir. A titre de comparaison, un installateur-électricien a droit à un salaire minimum brut de 5000 francs, alors qu'un maçon avec CFC a 5793 francs garantis par mois; l'indemnité de repas est de 16 francs - si le chantier est à plus de 20 minutes du dépôt - tandis qu'un chauffagiste vaudois bénéficie de 21 francs; les électriciens ont 25 jours de vacances par année dès l'âge de 50 ans, quand les autres corps de métier (peintres, maçons, menuisiers, etc.) ont droit à 30 jours.

Face à cette situation, Unia Vaud invite tous les membres de la branche, et tous leurs collègues, à participer à une assemblée générale des électros du canton le

12 novembre prochain à Bussigny*. Il s'agira d'expliquer les droits garantis par la CCT (salaires, repas, déplacements, retraite...) et de discuter ensemble des revendications à mettre en avant pour améliorer les conditions des salariés et garantir l'attractivité de la branche. Dans ce contexte, les enjeux du futur renouvellement de la Convention collective suisse de l'électricité seront présentés. Cette dernière, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, est valable jusqu'en décembre 2023. Pour aborder ces questions, les électros du canton sont conviés à cette assemblée. Un pass Covid obligatoire est demandé. Les tests antigéniques, rapides, réalisés moins de 48h avant l'assemblée seront remboursés par le syndicat, sur présentation de la facture. L'assemblée sera suivie d'un apéro et d'un repas paella offerts. ■ L'ES

* AG des électros du canton de Vaud: vendredi 12 novembre à 19h, Grande salle de Bussigny, rue de Lausanne 1 à Bussigny. Informations, contacts et inscriptions auprès de: Tiago Martins Branco, 076 378 48 97, et Javier Carcedo, 079 814 35 99, secrétaires syndicaux d'Unia Vaud.

VAUD-VALAIS Appel urgent aux Italiens

Le délai pour participer aux élections des Com.it.es (Comités des Italiens à l'étranger) est fixé à aujourd'hui, mercredi 3 novembre à minuit. Les membres de «Pro Com.it.es Losanna» invitent leurs concitoyens vivant dans les cantons de Vaud et du Valais à s'inscrire de toute urgence, par mail ou par courrier*, afin d'obtenir le droit de voter pour renouveler cette instance vivant, au niveau local, à représenter les intérêts de ces immigrés auprès de l'ambassade et du consulat d'Italie. Cet appel est soutenu par plusieurs personnalités politiques d'origine italienne, dont Ada Marra, conseillère nationale, Oscar Tosato, ancien municipal lausannois, et Salvatore Guarna, ancien syndic de Tolochenaz et

député, ainsi que par des membres de la Colonie libre italienne.

Les élections au Com.it.es se dérouleront le 3 décembre. Cette instance a été créée en 1985 par le Gouvernement italien afin de faciliter les liens entre immigrés ou binationaux et leur pays d'origine. Il existe 108 Com.it.es dans le monde.

Dans son communiqué, Pro Com.it.es Losanna rappelle qu'une nouvelle vague d'immigration transalpine est arrivée en Suisse, venant s'ajouter à la communauté plus ancienne et bien établie dans nos frontières. Au total, les 325 000 Italiennes et Italiens de Suisse représentent la première communauté étrangère du pays. Dans les cantons de Vaud et du Valais, 50 000 personnes ayant leurs racines au

sud des Alpes peuvent participer à l'élection du Com.it.es. Douze candidats issus de la société civile et du monde associatif se regroupent sur la seule liste déposée. Ces personnes s'engagent notamment pour favoriser l'intégration des Italiens en Suisse, valoriser leur présence et aider aux relations avec leur pays. ■ SH

* Pour s'inscrire: envoyer la demande au plus tard le 3 novembre, avec une copie d'un document d'identité, par courrier (le timbre postal faisant foi) au Consulat général d'Italie, rue Charles-Galland 14, 1206 Genève, ou par mail à: consolato.ginevra@esteri.it

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gare 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Adresse postale: Scan Center, cp 1479, 1001 Lausanne.

Courriel inscriptions: geneve.cc@unia.ch

Courriel formulaire PDU1:

geneve.pdu1@unia.ch

Permanence guichets

Lundi de 14h à 17h.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique

Numéro: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mercredi de 8h à 12h.

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

Prochaines dates: 11 et 25 novembre, 9 décembre (après de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Comité jeunesse: 6 novembre de 15h à 19h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Fête des jubilaires: 13 novembre dès 11h, Unia Le Locle, Crêt-Vaillant 19-21.

GI Jeunesse – Atelier insertion sur le marché du travail: 20 novembre de 15h à 17h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Comité industrie: 26 novembre, repas de fin d'année, dès 17h30, lieu à définir.

GROUPE MIGRATION

Prochaine activité

Fête – Notre petite fête des grands peuples: bilan

de l'année, échanges, partages pour organiser l'avenir ensemble et finir l'année en beauté. **Samedi 11 décembre** dès 17h, au Centre espagnol de La Chaux-de-Fonds. Pour plus d'informations: derya.dursun@unia.ch - 079 290 75 92.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPES DES RETRAITÉS

Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée générale du Groupe qui se tiendra le **mercredi 24 novembre** à 11h15 au restaurant Piscine-Patinioire à La Chaux-de-Fonds. **Pass sanitaire obligatoire.**

A l'ordre du jour: 1. Salutations et appel.

2. Procès-verbal de l'AG 2019. 3. Rapport du président. 4. Comptes 2019 et rapport des vérificateurs. 5. Activités 2022. 6. Divers. Cette séance sera suivie d'un apéritif de fin d'année et de la traditionnelle fondue chinoise. Prière de s'inscrire auprès du président Didier Gigon, tél. 032 968 63 88 ou 079 385 37 55. Nous espérons une belle participation et n'oubliez pas votre bonne humeur!

Pour le comité: A. Schnegg

TRANSJURANE

HORAIRES PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

FÊTE DE NOËL

A tous les membres Unia: afin de vous remercier de votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à notre fête de Noël.

Vendredi 19 novembre 2021, Halle du Château, place Roger-Schaffter 2, 2800 Delémont.

Apéro à partir de 18h30, suivi du repas offert. Boissons vendues à prix populaire. Surprises pour les enfants et animations durant la soirée.

Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en les remerciant de leur engagement fidèle à notre syndicat.

Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, au plus tard jusqu'au **mercredi 10 novembre** au moyen du bulletin ci-dessous, à l'adresse suivante:

Syndicat Unia, rue des Moulins 19, 2800 Delémont ou par e-mail à transjurane@unia.ch

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Menu 1 Mousse au thon garni. Paella (avec fruits de mer, poulet, merguez). Tiramisu.

Nb. adultes: _____ Nb. enfants: _____

Menu 2 Salade mélée. Filet mignon de porc, sauce au poivre, nouilles au beurre, légumes.

Mille-feuille.

Nb. adultes: _____ Nb. enfants: _____

Menu 3 Salade mélée. Lasagnes végétariennes. Mille-feuille.

Nb. adultes: _____ Nb. enfants: _____

VALAIS

NOUVEAUX HOR

PAS D'OUVERTURE PROLONGÉE SUR LE DOS DES VENDEUSES!

Syndicats et partis de gauche genevois ont lancé leur campagne pour le Non à la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins qui ne prévoit aucune compensation pour le personnel

Textes Manon Todesco

Le 28 novembre prochain, les Genevois seront appelés aux urnes pour se prononcer sur la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM). Cette loi, concoctée par le Conseil d'Etat et votée par le Grand Conseil en avril, prévoit la fermeture des magasins à 19h du lundi au samedi, à l'exception du vendredi à 19h30, ainsi que l'ouverture des commerces trois dimanches par an jusqu'à 17h. Comme elle est attaquée par référendum, ce sera au peuple de trancher. Le large comité unitaire contre la LHOM, composé notamment d'Unia, de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et de tous les partis de gauche, a lancé officiellement, en présence de deux salariées de la vente, sa campagne le 20 octobre. Un travail de terrain, dans la rue, pour convaincre la population de voter Non à cette nouvelle loi, qui ne prévoit aucune compensation pour les employés du secteur du commerce de détail.

OBLIGATION LÉGALE CONTOURNÉE

Ce qui pose problème au comité unitaire contre la LHOM, ce n'est pas l'extension des horaires d'ouverture des magasins en soi, mais le fait que la loi ne prévoit aucune contrepartie pour les travailleurs, qui triment chaque jour et qui ont été au front pendant la pandémie. Au contraire, rappelle Joël Varone de la CGAS, celle-ci s'accompagne toujours d'une dégradation des conditions de travail: «On l'embauche pas plus, il y a juste de plus en plus de salariés à temps partiel: dans les années 1970, ils n'étaient que 11%, contre 46% en 2016, et je pense qu'en 2021, on a passé le cap symbolique des 50%. De même, dans les années 2000, seulement 18% des vendeuses vivaient en France alors qu'elles sont 36% aujourd'hui à chercher une manière d'augmenter leur pouvoir d'achat.»

Jocelyne Haller, d'Ensemble à Gauche, insiste: «C'est un déni de la volonté populaire. L'ouverture de trois dimanches par an est déjà prévue par la loi actuelle, mais est conditionnée

à la négociation d'une convention collective de travail. Cette obligation est donc violée.»

Pablo Cruchon, de Résistons!, dénonce le changement de paradigme qui s'opère: «Nous avons attaqué cette loi par référendum, car elle contourne l'obligation de négocier une CCT et, cette fois, c'est le Conseil d'Etat lui-même qui prend l'offensive pour aller dans le sens de la droite patronale.»

LE COMMERCE DE DÉTAIL VA BIEN

Les opposants à cette nouvelle loi déconstruisent tous les arguments avancés par le Conseil d'Etat. Celui qui dit d'abord que cela permettra de faire revivre le commerce de détail. La reprise est déjà là, répond le comité. «L'Office cantonal de la statistique écrit, en septembre 2021, que les ventes et la fréquentation des magasins sont bonnes dans l'alimentaire et le non-alimentaire. Les gens sont retournés dans les magasins, tous les indicateurs sont à la hausse, il est inutile d'élargir les horaires», montre Pierre Eckert, des Verts. On ne parle même pas de la santé financière du secteur. «Le commerce de détail n'a pas été victime de la crise, poursuit Joël Varone. Migros a fait +425% de bénéfice en 2020 et Migros Genève a augmenté son chiffre d'affaires de 1%, et pourtant, le nombre d'employés a baissé. Il n'y a aucune raison d'exiger des sacrifices supplémentaires de la part des employés qui sont toujours moins pour assumer toujours plus de tâches.» Effectivement, en 2010, Genève recensait 20249 employés dans le commerce de détail, contre 14331 en 2019, dont 60% de femmes. Pourtant, on attend d'eux qu'ils soient toujours plus polyvalents. «Ils doivent être à la caisse, mettre en rayon, cuire le pain, soupire le syndicaliste. La charge de travail s'est intensifiée et, pourtant, elle ne s'est accompagnée d'aucune revalorisation.»

PAS PLUS D'ARGENT

Ces nouveaux horaires ne sont pas une solution non plus au tourisme d'achat ou aux achats en ligne. «Les Genevois ne vont pas en France car les com-



Travailler jusqu'à 19h le samedi? Et trois dimanches par an sans convention collective de travail? C'est non! Unia et le large comité unitaire contre la révision de la Loi genevoise sur les heures d'ouverture des magasins appellent à voter Non sur ce sujet le 28 novembre prochain.

merces ferment plus tard, mais parce que c'est moins cher, donc le phénomène persistera», expose Alexander Eniline, président du Parti du Travail genevois. De même, l'argument qui dit que cela permettra d'étaler le flux de clients n'est pas valable, selon le député socialiste Cyril Mizrahi: «Les clients ne vont pas se concerter pour savoir qui va à quelle heure faire ses commissions, et les procrastinateurs continueront toujours à se pointer cinq minutes avant la fermeture. De la même manière, la logique du Conseil d'Etat est mauvaise, car ce n'est pas parce que les magasins sont ouverts plus longtemps que l'on va dépenser plus.»

TÉMOIGNAGES DIFFICULTÉ DE CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE

CARMELA, 23 ANS DANS LE MÊME MAGASIN

«A l'époque, le lundi matin ou le mardi après-midi, selon l'enseigne, étaient fermés. On pouvait emmener nos enfants le matin à l'école, on était fermés à la pause de midi et on terminait à 17h45. Et personne n'est jamais mort de faim! Il faut penser que la plupart du personnel est représenté par des femmes, notamment des mères. Aujourd'hui, notre argent passe dans les nounous pour garder nos enfants. On a moins de temps pour eux. Il faut tou-

jours négocier pour avoir un mercredi ou un samedi. Mon salaire n'a pas bougé depuis toutes ces années. Une fois qu'on a payé notre loyer et nos assurances, il reste 300 francs, c'est du luxe. C'est ma fille de 17 ans, étudiante, qui m'aide financièrement tous les mois, et c'est difficile à accepter.»

MARIA, 33 ANS DANS LA VENTE À GENÈVE

«Nos conditions de travail se sont clairement dégradées depuis quelques an-

nées. Les clients ne le voient pas, mais notre métier est dur et lourd, sans parler de nos salaires de misère. La semaine, quand on rentre le soir, les enfants sont déjà couchés. Le samedi, c'est sacré pour nous. Bien qu'il soit le plus chargé et le plus fatigant, c'est le seul jour, en finissant à 18h, où on peut être invités dans la famille ou chez des amis. En terminant à 19h, donc en partant au plus tôt à 19h20 du magasin, le temps de rentrer chez nous, c'est impossible d'avoir une vie sociale et familiale.» ■

SUISSE POUR UNE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DE LA VENTE!

Le 19 octobre dernier a eu lieu la conférence de branche annuelle d'Unia à Berne, à laquelle 40 membres dans le commerce de détail ont participé. A la veille du Black Friday et de la période extrêmement chargée de l'Avent, qui génère fatigue, stress et heures supplémentaires, les membres ont adopté une résolution dont voici les huit revendications:

- Le strict respect des temps de repos et de pause (pas de semaine de six jours).
- La compensation des heures supplémentaires (au plus tard dans les deux mois).
- Des suppléments sans conditions pour les nocturnes et le travail dominical.
- Une fin de service plus tôt (16h) les 24 et 31 décembre.
- Des plannings de travail qui soient conciliables avec la vie familiale et la vie privée (selon la loi, respectivement la CCT).
- Plus de personnel pour alléger la charge de travail supplémentaire.
- Une réduction globale de la durée du travail et la limitation de la journée de travail (10 heures au maximum au lieu de 14 actuellement).
- L'arrêt du travail sur appel.

Davantage de reconnaissance, et une revalorisation de leur travail, voici ce que demandent les vendeuses et les vendeurs, nombreux lors des manifestations du 30 octobre. Cela doit passer par des hausses générales des salaires, l'amélioration des conditions de travail via des conventions collectives de travail (CCT) dans toute la Suisse, ou encore par davantage de formation continue. ■ MT

La création de nouveaux emplois n'est pas crédible non plus, selon le comité unitaire, qui précise que la majorité des étudiants aujourd'hui sont employés dans des zones particulières telles que la gare ou l'aéroport qui ne sont pas soumises aux horaires de la LHOM. «Par contre, à chaque fois qu'on élargit les horaires des magasins, on pénalise les

indépendants et les petits commerces, qui peuvent déjà ouvrir plus tard, car ils n'emploient pas de salariés», soulève Cyril Mizrahi. «Ce projet de loi vise à manager des marges aux petits commerces au profit des grands groupes, ajoute Joël Varone. Il y aura donc une mise en péril du commerce de proximité.» ■

CONFÉRENCE

HÔTELLERIE-RESTAURATION RENDEZ-VOUS AVEC LES FEMMES DE CHAMBRE GRÉVISTES DE L'HÔTEL IBIS BATIGNOLLES



Les femmes de chambre grévistes de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris seront à Lausanne le 11 novembre prochain. Elles sont invitées par le comité hôtellerie-restauration du syndicat Unia Vaud à venir témoigner de leur longue lutte pour améliorer leurs conditions de travail. Une lutte qui aura duré 22 mois, dont huit de grève. Rachel Raïssa Keke et Sylvie Eper Kimissa, grévistes et militantes de la CGT-HPE (hôtels de prestige et économiques) seront accompagnées par Tiziri Kandi, secrétaire syndicale de la CGT-HPE.

Pour sa première conférence publique, le comité d'Unia Vaud souhaite aborder le thème des conditions de travail dans la branche. Et celles des femmes de chambre en sont particulièrement révélatrices: métier invisibilisé, salaires trop bas, harcèlement sexuel, discriminations racistes, rythme de travail intenable, pénibilité des tâches provoquant des douleurs et des troubles physiques, mise sous pression et flexibilisation.

«S'agissant d'un domaine particulièrement précaire, et qui occupe majoritairement des femmes racisées et/ou issues de l'immigration, l'action collective des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles est d'autant plus symbolique parce qu'elle donne de l'espoir pour toutes les travailleuses précaires», note le comité dans son invitation.

La conférence, ouverte à toutes et à tous, aura lieu le jeudi 11 novembre à 19h à la Maison de la communication, av. de Florimont 1, à Lausanne (à 2 minutes de la gare en bus et à 10 minutes à pied). ■ SH

PLUS QUE LES OS À RONGER

Modèle en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire il y a peu, le Brésil a de nouveau faim. Dans la rue, mouvements populaires et syndicats dénoncent la misère et l'inflation semées par le gouvernement Bolsonaro qui rêve d'un coup d'Etat

Guy Zurkinden

Les images font mal. Dans un quartier de la zone sud, la plus aisée de la ville de Rio de Janeiro, un camion s'arrête. Aussitôt, une file se forme. Femmes et hommes commencent à fouiller un tas d'os, à la recherche de bouts de viande. Le véhicule transporte des restes vers une firme qui les transforme en nourriture pour animaux domestiques, ou en savon. «Il y a quelques années, les personnes me demandaient un bout d'os pour leur chien. Aujourd'hui, c'est pour se nourrir», témoigne le chauffeur.

SAUT EN ARRIÈRE

Les images, prises fin septembre pour le journal brésilien *Exame*, ont fait le tour du pays. Elles sont le reflet d'un terrible recul. En 2014, le Brésil quittait la «carte de la faim» de l'ONU. Le résultat du programme *Faim zéro*, mis sur pied dès le premier mandat du président Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2011).

Six ans plus tard, en 2020, la faim toucheait de nouveau 19 millions de Brésiliens et de Brésiliens. En deux ans, ce nombre a augmenté de 85%. La consommation de viande a atteint son niveau le plus bas au cours des trois dernières décennies. Et 116 millions de personnes (plus de la moitié de la population) se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Tandis qu'un enfant sur trois souffrait d'anémie¹.

LA NOURRITURE S'ENVOLLE

Le retour de la faim n'est pas le reflet d'une crise de la production agricole. Au contraire. Les exportations de l'agrobusiness, qui pèse près du quart du produit intérieur brut (PIB) brésilien, atteignent des records. Soja, maïs et riz en tête.

Les raisons sont ailleurs: le taux de chômage élevé (plus de 14%) et la précarité du travail – plus de 40% des travailleuses et des travailleurs sont actifs dans le secteur informel – se combinent au renchérissement brutal du prix des biens alimentaires de base – riz, haricot, lait, viande -, du gaz (utilisé pour cuisiner) et de l'essence.

«Les gens ont faim parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour acheter leur nourri-



Comme ici à Aracaju, dans l'Etat de Sergipe au nord-est du pays, le peuple brésilien est descendu massivement dans la rue le 2 octobre dernier, à l'appel notamment des centrales syndicales. Des manifestations se sont déroulées dans 300 villes du pays pour exiger la destitution de Bolsonaro.

ture», confirme João Pedro Stedile, le dirigeant du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), un des plus importants mouvements sociaux du pays. En juin 2020, le MST a proposé une série de mesures urgentes visant à contrer le retour de la faim. Pour stimuler emploi et production alimentaire, il proposait la distribution immédiate de grandes extensions de terres improductives à des familles paysannes, ainsi que la relance des programmes d'aide à l'agriculture familiale – au Brésil, c'est elle qui nourrit une majorité de la population.

DOUBLE GÉNOCIDE

Aucune de ces propositions n'a été reprise. Au contraire. Lié aux grands propriétaires terriens, le gouvernement Bolsonaro a coupé les vivres aux politiques publiques visant à garantir la sécurité alimentaire. «Au génocide de la pandémie s'ajoute celui de l'assiette vide», dénonce Frei Betto². Ce théologien de la libération, écrivain renommé

et ancien résistant à la dictature militaire, sait de quoi il parle. Il a été un des initiateurs du programme *Faim zéro*.

«BOLSO-CARO»

Dans les manifestations qui réclament la destitution du président d'extrême droite, le slogan «Bolso-caro» (*caro* veut dire cher en brésilien) côtoie désormais celui de «Bolsonaro le génocidaire» – faisant référence à la politique négationniste de ce dernier face à la pandémie, qui a déjà causé plus de 600 000 morts. La dernière mobilisation, le 2 octobre, a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes dans 300 villes. Pour la première fois, mouvements populaires, syndicats et partis de gauche étaient soutenus par une partie de l'opposition de droite.

UN COUP À LA TRUMP?

La popularité du président est en baisse. Les scandales s'accumulent sur son clan – les *Pandora Papers* viennent de révéler que le ministre de l'Econo-

mie, Paulo Guedes, planque des millions dans des paradis fiscaux – et les sondages donnent Bolsonaro clairement perdant s'il devait affronter Lula lors de la présidentielle, dont le premier tour est agendé au 2 octobre 2022. Mais l'ex-capitaine n'a pas dit son dernier mot. Le 7 septembre dernier, au cours de la journée qui célèbre l'indépendance du Brésil, il a fait planer la menace d'un coup d'Etat devant des dizaines de milliers de partisans et de partisans galvanisés, à São Paulo et Brasilia – avant d'amorcer un recul tactique, quelques jours plus tard. La bataille s'annonce encore longue et incertaine. Surtout pour les millions de pauvres qui luttent quotidiennement pour remplir leur assiette. ■

¹ BBC Brasil, 5 octobre 2021.

² Correio da Cidadania, 18 août 2021.

Article paru dans le journal *Services publics* du 15 octobre 2021.

«Tous étaient au courant. Et pourtant, il a continué à être broyé»

Le père Stan Swamy, détenu de l'affaire BK 16 en Inde, est décédé cet été en prison. Une pétition pour la libération des prisonniers politiques a été transmise à l'ambassade à Berne. Qui fait la sourde oreille

Sylviane Herranz

Aucune éclaircie en vue pour les détenus du BK 16 en Inde. Pire encore. L'un d'eux, le père Stan Swamy, dernier des 16 incarcérés dans le cadre de l'affaire dite de Bhima Koregaon, est décédé en prison le 5 juillet dernier. Affaibli par la maladie, il n'a pas survécu au Covid-19. Comme l'a écrit l'écrivaine indienne Arundhati Roy: «Le meurtre atroce, au ralenti et en détention, du père Stan Swamy, 84 ans, un prêtre jésuite qui a passé des décennies de sa vie au ser-

vice des dépossédés de l'Inde, a eu lieu dans la vitrine de notre démocratie. Notre système judiciaire, notre police, nos services de renseignement et notre système pénitentiaire sont responsables. Nos médias grand public aussi. Tous étaient au courant de l'affaire et de sa santé défaillante. Et pourtant, il a continué à être broyé.» Dans son texte, paru sur le site indépendant scroll.in, l'auteure ajoute: «Le meurtre lent du père Stan Swamy est un microcosme du meurtre pas si lent de tout ce qui nous permet de nous appeler une démocratie. Nous sommes gouvernés

par des démons. Ils ont mis une malédiction sur cette terre.»

Cette malédiction s'est abattue sur les emprisonnés de l'affaire Bhima Koregaon, montée de toutes pièces (voir *L'ES* du 9 juin dernier) pour museler des défenseurs des droits humains et des minorités. Avocats, professeurs ou artistes ont été arrêtés, en plusieurs vagues, en vertu de la loi antiterroriste UAPA qui permet de le faire sur un simple soupçon. Parmi eux, l'avocate et syndicaliste Sudha Bharadwaj, défenseuse des intérêmes travaillant pour le cimentier Holcim en Inde. Elle est en prison depuis 3 ans déjà. Comme pour les autres détenus, aucune procédure judiciaire n'a été ouverte à son égard. «Sa santé se serait détériorée au fil des mois. Elle se trouve avec deux autres détenues de cette affaire, Shoma Sen et Jyoti Jagtap, dans la prison pour femmes de Byculla qui a été récemment un cluster de Covid. Nous sommes très inquiets», souligne Yvonne Zimmermann, coordinatrice du Solifonds, organisation entretenant des relations étroites avec le Syndicat indien des travailleurs temporaires (PCSS).

POUR EUX, CETTE AFFAIRE N'EXISTE PAS
Le 1^{er} octobre dernier, le Solifonds et un groupe zurichois pour la défense des droits de femmes d'Amnesty ont alors remis une pétition, rassemblant plusieurs centaines de signatures exigeant la libération immédiate de tous

les détenus du BK 16, à l'ambassade de l'Inde à Berne. Ils se sont retrouvés face à un mur. «Le personnel a refusé de nous ouvrir et de prendre l'enveloppe. Nous avions pourtant annoncé notre venue. Une demande d'entretien avait aussi été faite par un parlementaire. Nous avons finalement envoyé la pétition par courrier recommandé», explique Yvonne Zimmermann qui constate: «C'est manifeste, ils ne veulent pas parler du sujet. Pour eux, cette affaire n'existe pas.»

Avant l'été, le Solifonds avait sollicité l'ambassadeur de Suisse en Inde pour qu'il rende visite aux prisonniers du BK 16. Il avait répondu qu'en raison de la situation désastreuse due au Covid et du risque considérable d'infection lié à un système de santé défaillant, il n'était pas possible d'effectuer des visites dans les prisons. Il a néanmoins affirmé être au courant de l'affaire Bhima Koregaon et suivre de près l'évolution des droits de l'homme en Inde.

La lutte pour la libération des prisonniers du BK 16 se poursuit. Une Coalition internationale pour la justice en Inde (ICJI), à laquelle participe le Solifonds, s'est constituée en août dernier, avec des personnes et des organisations de divers pays dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse. Des syndicats mondiaux, comme l'Internationale des travailleurs du bois et du bâtiment (IBB) ou Industrial, ont aussi été sollicités pour renforcer la campagne. ■



Des représentants du Solifonds et des femmes d'Amnesty ont tenté de remettre la pétition exigeant la libération des prisonniers du BK 16 à l'ambassade de l'Inde à Berne.

BRÈVE

SANTÉ VICTOIRE SUR L'AMIANTE AU PARLEMENT EUROPÉEN

«Ouvriers du bâtiment, mineurs, pompiers et travailleurs chargés de la gestion des déchets sont parmi les personnes les plus susceptibles de développer un cancer des poumons en raison de leur exposition à l'amiante, mais la large utilisation de ce matériau dans les bâtiments est également responsable de la mort de nombreux enseignants et employés de bureau», a rappelé, le 20 octobre dernier, le secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), Claes-Mikael Ståhl, au lendemain de l'adoption par le Parlement européen du «rapport Villumsen», un rapport législatif sur la protection des travailleurs contre l'amiante. «Ce tueur silencieux n'a que trop longtemps été toléré, a-t-il ajouté. Les syndicats sont donc soulagés que, à la suite d'une campagne de la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB), le Parlement européen ait soutenu des mesures de protection contre l'amiante qui pourraient sauver jusqu'à 90 000 vies par an.» Le syndicaliste a encore indiqué que 23 substances à haut risque cancérogène ne connaissaient toujours pas de limite d'exposition sur les lieux de travail.

Tom Deleu, secrétaire général de la FETBB, s'est aussi félicité, au nom de son organisation, de l'acceptation du rapport à une très large majorité: 675 voix pour, 2 contre et 23 abstentions, et de la demande du Parlement de fixer une limite d'exposition professionnelle à l'amiante de 1000 fibres/m³. «C'est une victoire sans précédent pour tous les travailleurs qui sont régulièrement exposés à l'amiante, a-t-il déclaré. Nous demandons maintenant à la Commission européenne de suivre les pas du Parlement européen et de légitimer en conséquence. Tout ce qui irait en deçà serait inacceptable et constituerait une offense à la confiance des travailleurs et des citoyens dans l'Union européenne.» ■ SH